

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

SENCYS Metaallak synthtisch hoogglans - SENCYS Laque métal synthétique brillant

Date de révision: 21.01.2016

Code du produit: M332266

Page 1 de 9

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

SENCYS Metaallak synthtisch hoogglans - SENCYS Laque métal synthétique brillant

Abreviations: 3001-2010

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

les peintures à base de solvants

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Fabricant**

Société: J.W. Ostendorf GmbH & Co. KG
 Rue: Rottkamp 2
 Lieu: D-48653 Coesfeld
 Téléphone: +49 (0)2541/744-0
 e-mail: service@jwo.com - safetydatasheet@jwo.com
 Interlocuteur: Produktsicherheit - Anwendungstechnik
 e-mail: info@jwo.com
 Internet: www.jwo.com

Téléfax: +49 (0)2541/744-8000
 Téléphone: +49 (0)2541/744-253

Fournisseur

Société: Maxeda DIY B.V.
 Rue: Eekholt 54
 Lieu: F-1112 XH Diemen
 Téléphone: +31 20 2019600
 Internet: www.diymaxeda.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence: GBK GmbH - Global Regulatory Compliance - Emergency-Nr +49(0)6132-84463**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Mentions de danger:

Liquide et vapeurs inflammables.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

NL: Bevat: nafta (aardolie), met waterstof behandeld zwaar.

FR: Contient: naphta (pétrole), hydrotraité.

Mention Attention
 d'avertissement:

Pictogrammes:**Mentions de danger**

H226

Liquide et vapeurs inflammables.

H336

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H412

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

SENCYS Metaallak synthtisch hooggians - SENCYS Laque métal synthétique brillant

Date de révision: 21.01.2016

Code du produit: M332266

Page 2 de 9

Conseils de prudence

- P102 Tenir hors de portée des enfants.
 P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
 P260 Ne pas respirer Dampf.
 P301+P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
 P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
 P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.
 P501 Éliminer le contenu/récipient dans gemäss den lokalen Vorschriften der Entsorgung.

Étiquetage particulier de certains mélanges

- EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
 EUH208 Contient Butanonoxim. Peut produire une réaction allergique.

Conseils supplémentaires

La classification a été effectuée conformément à la procédure de calcul du règlement (CE) no 1272/2008.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

Peintures à base de résines alkydes en hydrocarbures

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
64742-48-9	Naphtha (Erdöl).			25 - 50 %
	265-150-3			
	Flam. Liq. 3, Skin Irrit. 2, STOT SE 3, Asp. Tox. 1; H226 H315 H336 H304 EUH066			
96-29-7	2-Butanonoxim			< 1 %
	202-496-6	616-014-00-0		
	Carc. 2, Acute Tox. 4, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1; H351 H312 H318 H317			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

- Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
 En cas de malaise consulter un médecin.
 Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit et les étendre.

Après inhalation

- Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs.
 En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

Après contact avec la peau

- Laver immédiatement au savon et à l'eau abondante.
 Par la suite, traiter avec de la crème pour la peau.

Après contact avec les yeux

- Bien rincer à l'eau abondante, y compris sous les paupières.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

SENCYS Metaallak synthtisch hoogglans - SENCYS Laque métal synthétique brillant

Date de révision: 21.01.2016

Code du produit: M332266

Page 3 de 9

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Après ingestion

Il faut que la décision de faire ou de ne pas faire vomir soit prise par le médecin.

Attention. Risque d'aspiration.

Ne pas faire vomir.

Appeler aussitôt un médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Mousse résistant aux alcools, poudre chimique, gaz carbonique (CO₂), eau pulvérisée

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Monoxyde et dioxyde de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se répandent au ras du sol.

Le mélange vapeur/air est explosif, même dans des récipients vides, non nettoyés.

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire.

Veiller à assurer une aération suffisante.

Mettre les personnes en sûreté.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Tenir à l'écart des sources d'ignition.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel).

Collecter dans des récipients appropriés pour l'élimination.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Conserver le récipient bien fermé.

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Utiliser uniquement dans des locaux bien ventilés.

Préventions des incendies et explosion

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Ne pas fumer.

Eviter l'accumulation de charges électrostatiques (mise à la terre lors du transvasement).

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Faire attention aux règles de la protection contre les explosions.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

SENCYS Metaallak synthtisch hoogglans - SENCYS Laque métal synthétique brillant

Date de révision: 21.01.2016

Code du produit: M332266

Page 4 de 9

Indications concernant le stockage en commun

Incompatible avec des agents oxydants.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

Mesures d'hygiène

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Protection des yeux/du visage

Lunettes assurant une protection complète des yeux.

Protection des mains

Gants protecteurs à résistance chimique en butyle, Epaisseur de la couche minimum 0,7 mm, Résistance à la pénétration (durée de port) environ 480 minutes (60 minutes), Par exemple gant protecteur <Butoject 898> de la société KCL (www.kcl.de).

La présente recommandation fait exclusivement référence à la compatibilité chimique et l'essai expérimental réalisé en conformité de la norme EN 374 sous conditions de laboratoire.

Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs.

Protection de la peau

Vêtements de protection à manches longues

Protection respiratoire

En cas d'aération insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire

Protection respiratoire en atmosphère très concentrée en produit.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Liquide - visqueux
Couleur:	divers
Odeur:	Caractéristique

Testé selon la méthode

pH-Valeur:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)
------------	---

Modification d'état

Point de fusion:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)
Point de sublimation:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)
Point de ramollissement:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

SENCYS Metaallak synthtisch hoogglans - SENCYS Laque métal synthétique brillant

Date de révision: 21.01.2016

Code du produit: M332266

Page 5 de 9

Point d'écoulement:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)
Point d'éclair:	23-60 °C
Inflammabilité	
solide:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)
gaz:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)
Limite inférieure d'explosivité:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)
Limite supérieure d'explosivité:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)
Température d'inflammation:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)
Température d'auto-inflammabilité	
solide:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)
gaz:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)
Température de décomposition:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)
Pression de vapeur:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)
Pression de vapeur:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)
Densité:	1,20-1,30 g/cm³
Densité apparente:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	Non miscible
Coefficient de partage:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)
Viscosité dynamique:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)
Viscosité cinématique:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)
Durée d'écoulement:	> 30 s 3 DIN EN ISO 2431
Densité de vapeur:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)
Taux d'évaporation:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)
Teneur en solvant:	< 50 %

9.2. Autres informations

Festkörper 53,50-54,50%

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.4. Conditions à éviter**

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.
Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

10.5. Matières incompatibles

Oxydants

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

SENCYS Metaallak synthtisch hoogglans - SENCYS Laque métal synthétique brillant

Date de révision: 21.01.2016

Code du produit: M332266

Page 6 de 9

10.6. Produits de décomposition dangereux

Monoxyde et dioxyde de carbone.

Information supplémentaire

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance			
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source
96-29-7	2-Butanonoxim			
	dermique	ATE 1100 mg/kg		

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Aucune réaction de sensibilisation n'a été observée.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges. (Naphtha (Erdöl).)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Expériences tirées de la pratique**Observations relatives à la classification**

A pour effet le dégraissage de la peau: peut produire des gerçures et de crevasses de la peau.

Résorption cutanée possible.

Information supplémentaire

Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer une irritation des yeux et de la peau.

L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, de vomissements et des diarrhées.

L'inhalation des vapeurs à des concentrations élevées peut provoquer des symptômes tels que maux de tête, vertiges, fatigue, nausées et vomissements.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

N° CAS	Substance				
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source
96-29-7	2-Butanonoxim				
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 750 mg/l	48 h	Daphnia magna	

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

SENCYS Metaallak synthtisch hoogglans - SENCYS Laque métal synthétique brillant

Date de révision: 21.01.2016

Code du produit: M332266

Page 7 de 9

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
96-29-7	2-Butanonoxim	0,63

Information supplémentaire

Aucune dégradation de l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
 Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
 Pollue l' eau.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Si possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou l' incinération.
 Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.
 Peintures de récupération, non durcies

Code d'élimination des déchets-Produit

080111 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis; déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
 Classé comme déchet dangereux.

L'élimination des emballages contaminés

Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU:** UN 1263**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** FARBE**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 3**14.4. Groupe d'emballage:** III

Étiquettes: 3



N° danger: 30

Autres informations utiles (Transport terrestre)

Matière visqueuse - exemptée si transportée dans des récipients d'une capacité jusqu'à 450 L (sous-alinéa 2.2.3.1.5 ADR)

Transport maritime (IMDG)**14.1. Numéro ONU:** UN 1263**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** PAINT**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 3**14.4. Groupe d'emballage:** III

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

SENCYS Metaallak synthtisch hoogglans - SENCYS Laque métal synthétique brillant

Date de révision: 21.01.2016

Code du produit: M332266

Page 8 de 9

Marine polluant: No
 EmS: F-E; S-E

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU: UN 1263
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: PAINT
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3
14.4. Groupe d'emballage: III
 Étiquettes: 3



Autres informations utiles (Transport aérien)
 PAC 309 (60 L), CAC 310 (220 L)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):
 Inscription 28: Naphtha (Erdöl).

2004/42/CE (COV): 2004/24/EG A/d 300 (2010) < 300 g/l VOC

Information supplémentaire

Directive 2004/42/EG: compliant
 1907/2006/EG REACH: compliant

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 2 - pollue l'eau

RUBRIQUE 16: Autres informations**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
 H312 Nocif par contact cutané.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H318 Provoque des lésions oculaires graves.
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 H351 Susceptible de provoquer le cancer.
 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
 EUH208 Contient Butanoxim. Peut produire une réaction allergique.

Information supplémentaire

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/ des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veuillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

SENCYS Metaallak synthtisch hoogglans - SENCYS Laque métal synthétique brillant

Date de révision: 21.01.2016

Code du produit: M332266

Page 9 de 9

correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)